

Jean Tanguy, 48 ans, à Guiclan (Finistère), a eu la tête broyée par une roue de sa voiture, dont le cheval s'était emballé. (*Dépêche particulière*)

A Périgotville (Constantine), une maison s'est effondrée, tuant une femme, son beau-frère, cinquante moutons et du bétail. (*Dep. part.*)

Certaine folle arrêtée dans la rue s'était abusivement donnée pour l'infirmière Elise Bachmann. Celle-ci est en parfaite santé.

Arrêté à Saint-Germain, pour grivèlerie Joël Guilbet but du sublimé. On le désintoxiqua ; mais, hier, il mourait du *délirium tremens*.

L'abbé Andrieux, de Roanne, près d'Aurillac, qu'un mari impitoyable perçait mercredi de deux coups de fusil, est mort hier soir. (*Havas*)

Désespéré par la faillite d'un de ses débiteurs, M. Arturo Ferretti, négociant à Bizerte, s'est tué d'un coup de fusil de chasse. (*Havas*)

De trouver pendu son fils Hyacinthe, 69 ans, Mme Ranvier de Bussy-Saint-Georges, fut si déprimée qu'elle ne put couper la corde.

Se penchant à la portière, un voyageur un peu lourd fit basculer son fiacre, à Ménilmontant, et se fracassa la tête.

Malgré 20 ans de bagne (c'était par contumace), l'architecte bordelais M. Millot vivait tranquille à Toulon. On l'y a arrêté. (*Dep. part.*)

Monsieur Bozzoli, de Constantine, se querellait avec sa mère. Elle tomba morte (rupture d'anévrisme). Désespéré, il se cassa la tête. (*Dep. part.*)

Le médecin chargé d'autopsier Mlle Cuzin, de Marseille, morte mystérieusement, a conclu : suicide par strangulation. (*Dep. Part.*)

Le feu a pris, hier soir, dans un tramway Bastille-Montparnasse qui, vite, dégorgea son monde et que les pompiers inondèrent.

Mauvais joueurs, E. et M. Altebo, à la Llagone (Pyrénées-Orientales), ont tué (matraque et navaja) M. Filian, tricheur peut-être. (*Dep. part.*)

Il fallut deux heures pour ranimer Clouzard, de Sens, entré dans une cuve à gaz pour secourir Bouy, qui, lui, mourut asphyxié. (*Dep. part*)

Un pendu, depuis deux mois là, a été trouvé dans l'Esterel. De féroces oiseaux l'avaient, à coups de bec, absolument défiguré. (*Havas*)

L'église de Miélin (Haute-Saône) étant barricadée, les fidèles y entrent par les fenêtres pour les offices. (*Havas*)

Une jeune femme était assise par terre, à Choisy-le-Roi. Seul mot d'identité que son amnésie lui permit de dire : "Modèle".

Comme M. Poulbot, instituteur à l'Île-Saint-Denis, sonnait pour la rentrée des écoliers, la cloche chut, le scalp presque.

Rue des Rondeaux, Blanche Salmona, par deux fois, reçu dans les flancs l'eustache de Louis Lestelin, son amant.

M. Colombe, de Rouen, s'est tué d'une basse hier. Sa femme lui en avait tiré trois en mars, et leur divorce était proche. (Par tel.)

Il avait parié de boire d'affilé quinze absinthes en mangeant un kilo de bœuf. A la neuvième, Théophile Papin, d'Ivry, s'écroula.

Duel. Le sein d'un président de médaillés militaires, M. Armieux, a été percé de trois balles par M. Pinguet, du *Petit fanal* d'Oran. (Havas)

Les femmes rouges d'Hennebont ont saccagé les vivres qu'apportaient aux ouvriers rentrés aux forges les femmes jaunes. (Havas)

L'ex-négociant Fred. Desechel (rue d'Alésia, Paris) s'est tué au bois de Clamart. Motif : il avait mal à l'estomac.

Au lieu de 175 000 francs dans la caisse de réserve au dépôt chez le receveur des contributions directes de Sousse, rien. (Havas)

Douze ans de bagne à Portebotte : il avait tué au Havre cette folâtre Nini la Chèvre, sur qui il se croyait des droits. (Par tel)

"Méfiez-vous de l'alcool et de la volupté", dit à la 32^e division le général Privât dans son ordre du jour d'adieux. (Dep. Art.)

R. Pleynet, d'Annonay, 14 ans, a mordu son père et un de ses camarades. Il y a deux mois, un chien enragé lui léchait la main. (Havas)

C'était sur l'espionnage que les magistrats de Toulouse aimaient interroger Jeanne Renée : maintenant, c'est sur l'opium. (Dep. Part.)

Le douanier veuf Ackermann, de Port-Philippe (Nord), qui devait se marier aujourd'hui, 'est pendu sur la tombe de sa femme. (Havas)

Le Dunkerquois Scheld a tiré trois fois sur sa femme. Comme il la manquait toujours, il visa sa belle-mère : le coup porta. (Havas)

Dormir en wagon fut mortel à M. Emile Moutin, de Marseille. Il était appuyé contre la portière ; elle s'ouvrit, il tomba. (Dep. Part)

Phtisique, Ch. Delière, faïencier à Choisy-le-Roi, alluma deux réchauds et mourut parmi les fleurs dont il avait jonché son lit.

Aux environs de Noisy-sous-Ecole, M. Louis Delilleau, 70 ans, tomba mort : une insolation. Vite son chien fidèle lui mangea la tête.

Radieux : "J'aurais avoir plus !" s'est écrié l'assassin Leuret, condamné à Rouen, aux travaux forcés à perpétuité. (Dep. Part.)

Depuis son enfance, Mlle Mélinette, 16 ans, moissonnait sur les tombes de Saint-Denis les fleurs artificielles. Fini : elle est au Dépôt.

Les groupes socialistes stéphanois se prononcent contre le cumul. C'est dire à M. Ledin, député, de ne pas rester maire. (*Havas*)

M. Litalien, l'adjoint brestois, eût bien fêté M. Coude ; mais il s'agissait d'un "punch". Antialcooliste, il s'excusa. (*Dep. Part.*)

Le notaire Limard s'est tué sur un ponton, à Lagny. Pour, en cas de chute à l'eau, rester là, il s'était amarré avec une ficelle.

Une folle de Puéchabon (Hérault), Mme Bautiol, née Herall, a réveillé ses beaux-parents à coups de massue. (*Par tel.*)

Grâce au général baron Delétang qui en 1866, s'intéressait à la vertu, Hélène Dutertre, rosière à Meulan, a reçu vingt-cinq louis.

Six taureaux ont été estoqués, à Nîmes, par des matadors madrilènes Machaquito et Regasterin, au profit de la presse locale. (*Dep. Part.*)

Au son du biniou, les grévistes d'Hennebont ont terminé par des danses, leur réunion au "champ syndical". (*Havas*)

Quelque argent et le titre de rosière, ont consacré la vertu de Milles Cours, Bernier, Alaine (Les Lilas, Saint-Cloud, Maisons-Lafitte).

Pour leur dramatique évasion de la prison de Roanne, Choullet et Chanay feront huit ans de travaux forcés. Mertray, cinq ans de réclusion. (*Dep. Part.*)

Une Toulousaine de 16 ans contait au commissaire central qu'elle avait tué non nouveau-né. Il la mit en prison aussitôt. (*Dep. Part.=*)

Une Européenne de Tunisie a été enlevée à Medjez par deux Arabes paillards. Elle put fuir, encore intacte, mais, demi-nue. (*Dep. Part.*)

Gare de Maçon, Mouroux eut les jambes coupées par une machine. "Voyez donc les pieds sur la voie !" dit-il, et il s'évanouit. (*Dep. Part.*)

Cambrée sur la barre de la fenêtre, G. Laniel, de Meaux, 9 ans, enfilait ses bottines. Elle bascula et tomba dans la rue. (*Dep. Part.*)

Catherine Rosello, de Toulon, mère de quatre enfants, voulut éviter un train de marchandises. Un train de voyageurs l'écrasa. (*Dep. Part.*)

Trouvant qu'on le laissait trop longtemps au violon de Plouescat, l'ivrogne Abgrall, de Guimilliau (Finistère) y a mis le feu. (*Dep. Part.*)

A la faveur de l'entaille du métro, deux pans des remparts de Lutèce ont été mis au jour, à quelque cinquante mètres de la Seine.

Son cancer était intolérable. M. Henrion, de Châtillon-Laborede (Seine-et-Marne), s'est coupé la gorge avec un couteau et un rasoir. (*Dep. part.*)

La fourche en l'air, les Masson rentraient de Marainvillier (Meurthe6et-Moselle). Le tonnerre tua l'homme et presque la femme. (*Dep. Part.*)

En vain, parla-t-il d'un satyre ; on fit avouer à Porches, de La Grange, près Cholet, que le meurtrier de sa femme c'est lui. *(Havas)*

Le règlement du maire d'Angers sur les processions interdit la rue aux bannières syndicales, chants non liturgiques et cannes. *(Havas)*

M. O. Calestroupat fit, à la Chambre, la connaissance d'une dame sans morgue. Soirée galante ; morne réveil : entôlé de 11 250 francs.

M. Petit, de Marizy-Sainte-Geneviève (Aisne), voulait mourir, mais en joie ; il but deux litres de vin, un litre d'eau-de-vie et mourut en effet. *(Dep. Part.)*

Il paiera 16 francs, M. Godin, pour avoir, curé de Merfy (Marne), marié Mlle Lemaire avant qu'opérât le maire, père de l'épousée. *(Havas.)*

L'Escargot, la Violette et Picasse ont été arrêtés à la gare de Saint-Jean (Bordeaux). Des écumeurs de trains, paraît-il. *(Dep. Part.)*

La foudre a frappé, à Dunkerque, des poseurs de paratonnerres. L'un d'eux tomba de 45 mètres dans la suie sans se tuer *(Havas.)*

Rattrapé par un tramway qui venait de le lancer à dix mètres, l'herboriste Jean Desille, de Vanves, a été coupé en deux.

Pour le transport du charbon des navires (Toulon), nul des vingt-quatre soumissionnaires agréés ne fit d'offre : les clauses les effraient. *(Dep. Part.)*

Par un jeu savant de démissions, le maire et les conseillers municipaux de Brive retardent la construction des écoles. *(Dep. Part.)*

On inquiétait le sexagénaire Roy, d'Echillais (Charente Inférieure), pour ses façons envers sa servante, 11 ans. Il s'est donc pendu. *(Dep. Part.)*

La terrible mégère brestoise Ilou déclare au juge : "La justice divine est pour moi ; j'irai au ciel " *(Dep. Part.)*

On vole des enfants à Rouen ! Tandis que quelqu'un maintenait Mme Thomas, sa mère et sa sœur lui enlevaient sa fille. *(Dep. Part.)*

Comme son train stoppait, Mme Parlucy, de Nanterre, ouvrit, se pencha. Passa un express qui brisa la tête et la portière.

A la corrida de Béziers, un picador fut blessé, et un taureau, qui avait sauté la v=barrière, endommagea de sa corne un curieux. *(Havas.)*

Raoul G..., d'Ivry, rentra à l'improviste, mari indélicat, et perça de son couteau sa femme qui s'ébattait aux bras d'un ami

A 80 ans, Mme Saout, de Lambezellec (Finistère), commençait à craindre que la mort ne l'oubliât ; sa fille sortie, elle s'est pendue. *(Dep. Part.)*

Sur le pont de Charenton, Mme veuve Guillaume et son concubin discutaient. Il l'abattit d'un coup de tringle et la piétina.

"Mourir à la Jeanne d'Arc !" disait Terbaud, du haut d'un bûcher fait de ses meubles. Les pompiers de Saint-Ouen l'en empêchèrent

Napoléon, paysan de Saint-Léonard (Vosges), a bu un litre d'alcool : bien ; mais il y avait mis du phosphore : d'où sa mort. (*Dep. part.*)

Allumé par son fils, 5 ans, un pétard à signaux de train éclata sous les jupes de Mme Roger, à Clichy : le ravage y fut considérable

*****.

Obstinément incognito et en auto, la reine mère d'Italie, partie de Dijon, le matin, a écouté la messe à Beaune et gagné Aix. (*Havas.*)

Sous des noms toujours neufs, une jeune femme se place comme bonne et vite file, lestée. Gains, 25 000 francs. On ne la pince pas.

Mme Olympe Fraise conte que, dans le bois de Bordezac (Gard), un faune fit subir de merveilleux outrages à ses 66 ans. (*Dep. Part.*)

*****.

Fortement escorté de dévots, le maire de Longchenal (Isère) a remplacé à l'école le crucifix ôté par l'institutrice. (*Havas.*)

A Villerupt, dans une rixe entre ouvriers français et Italiens, un de ceux-ci, Cola, tua par erreur son compatriote Biancani. (*Dep. Part.*)

Le métayer Nicol de Montréal (Aude), déménagea, laissant dans la porcherie sa mère, 77 ans. Le régisseur l'y découvrit mourante.

La Bartani, de Béziers, veuve, car elle tua son mari, a déchiré d'une balle le nez de Roffini. "Un homme ? Un chien !" dit-elle. (*Dep. Part.*)

Le directeur des tramways brestois, soixante-trois fois contrevenant à la loi sur le repos, paiera soixante-trois amendes d'un franc. (*Havas*)

Au hameau de Boutaresse (Puy-de-Dôme) la veuve Giron a été étranglée, volée et pendue, on ignore complètement par qui. (*Dep. Part..*)

*****.

On a installé au lycée d'Amiens un médaillon de Louis Thuillier, qui mourut du choléra en Egypte où il l'étudiait. (*Dep. Part.*)

Cette fois, l'image du crucifix est solidement boulonnée au mur de l'école de Bouille. Voilà pour le préfet de M.-et-L. (*Havas.*)

Les foires de l'arrondissement de Remiremont sont interdites aux bœufs, chèvres, moutons, cochons, à cause de la fièvre aphteuse. (*Havas.*)

*****.

Mari déjà de Thérèse Hannot, Lhuilier, de Pierry (Marne) épousa, le mois dernier, Maria Lourdeau. Arrestation du bigame. (*Havas.*)

Suicide à la carbonisation : Mme Le Bise, de Landriec (Finistère), imbiba de pétrole ses jupes et alluma. (*Dep. Part.*)

Le maire du Vésinet hait les sirènes. Elles devront se taire, à bord des autos, sur son territoire